

TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS

Année scolaire 2025/2026



Un service de transport scolaire adapté et gratuit, de trottoir à trottoir, mis en place pour les élèves et étudiants handicapés dans le cadre d'une compétence déléguée par Île-de-France Mobilités.



île de France
mobilités 

seine 
& marne
LE DÉPARTEMENT

Qu'est-ce que le transport scolaire d'élèves en situation de handicap ?

Le transport scolaire adapté est un service de transport public de trottoir à trottoir pour les élèves et les étudiants handicapés.

Ce service de transport collectif permet la prise en charge de plusieurs élèves groupés dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins (aménagement pour fauteuil roulant par exemple).

- > En fonction des emplois du temps des élèves, les horaires de transport peuvent ne pas coïncider strictement avec les horaires de cours de chaque élève, les changements d'horaires ponctuels ne sont pas possibles.
- > Le transport est valable pour un aller-retour par jour, matin et soir entre le domicile et l'établissement scolaire.
- > Comme un service de transport collectif classique, si l'élève n'est pas présent à l'heure, le véhicule poursuit son trajet.
- > Les parents doivent être présents à leur domicile pour aider si nécessaire à l'installation de l'élève dans le véhicule. Ils sont responsables du comportement de leur enfant pendant le transport.

Ai-je droit à ce service ?

OUI, si vous détenez une notification MDPH pour le transport scolaire de votre enfant et si celui-ci est scolarisé dans un établissement scolaire public ou privé sous contrat, étudiant ou apprenti conformément au règlement départemental disponible sur <https://www.seine-et-marne.fr/fr/transport-scolaire-adapte>

NON, si votre enfant est accueilli dans une structure spécialisée de type IME, ITEP, IEM, CMPP, lieux de soin, etc. ou pour rendez-vous médicaux.

NON, pour les déplacements dans le cadre des sorties pédagogiques de l'établissement scolaire ou universitaire ou la participation à un dispositif d'aide ou d'accompagnement scolaire (activités périscolaires).

Comment s'inscrire ?

Il faut en premier lieu disposer d'une notification à jour auprès de la MDPH pour le transport scolaire.

Dès que vous recevez l'affectation de l'établissement scolaire de votre enfant,

**RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT EN
LIGNE POUR PROCÉDER À L'INSCRIPTION
GRÂCE À UN LIEN UNIQUE.**

<https://transports-adaptes.iledefrance-mobilites.fr/>



Flasher ce
QR Code

SINON

ENVOYEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION REMPLI

 par courriel :
ta77@departement77.fr
(avec copie du formulaire lisible)

 ou par courrier postal à :
Département de Seine-et-Marne - Direction des transports - BTPH
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex

+ D'INFOS SUR <https://www.seine-et-marne.fr/fr/transport-scolaire-adapte>

△ ATTENTION : l'envoi de ce formulaire n'implique pas une prise en charge automatique du transport

Transport scolaire des élèves ou étudiants en situation de handicap pour l'année scolaire 2025-2026

Les informations indiquées par une * sont obligatoires afin de réaliser votre inscription. Tout document incomplet ne sera pas pris en compte.

1 - PRÉCISEZ LA DEMANDE *

- ☐ 1^{re} demande / ☐ Renouvellement
☐ Inscription à un transport organisé par le Département
☐ Véhicule personnel - Demande de remboursement (indemnités kilométriques)

2 - L'ÉLÈVE / ÉTUDIANT

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE * :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance * :

Adresse de résidence de l'élève * : ☐ Mère ☐ Père

Code postal * : Commune * :

Si besoin, autre adresse de prise en charge ☐ Garde alternée ☐ Aide sociale à l'enfance ☐ Autre :
(compléter les éléments ci-dessous et joindre impérativement copie du jugement en cas de garde alternée)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone domicile : Portable :

A.S.E. concernée : Téléphone A.S.E. :

3 - PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

☐ Mère * : Téléphone * : E-mail * :

☐ Père * : Téléphone * : E-mail * :

☐ Autre : Téléphone * : E-mail * :

4 - ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE 2025-2026

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT * : COMMUNE * :

☐ Maternelle ☐ ULIS précisez classe :

☐ Élémentaire ☐ ULIS précisez classe :

☐ Collège ☐ SEGPA ☐ ULIS précisez classe :

☐ Lycée précisez classe :

☐ Université précisez UFR :

☐ Autre précisez :

- ☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire
☐ Interne

5 - NOTIFICATION MDPH

Notification MDPH, accord valable jusqu'au * :

Élève appareillé : ☐ NON / ☐ OUI (à préciser) : ☐ Fauteuil manuel pliant ☐ Fauteuil électrique ☐ Autre :

6 - JOURS DE TRANSPORT

JOUR(S) *	☐ Lundi	☐ Mardi	☐ Mercredi	☐ Jeudi	☐ Vendredi	☐ Samedi
Si demi-journée précisez	☐ matin ☐ après-midi	☐ matin ☐ après-midi	☐ matin ☐ après-midi	☐ matin ☐ après-midi	☐ matin ☐ après-midi	☐ matin ☐ après-midi
Horaires :						

7 - DATEZ ET SIGNEZ *

La signature du document certifie l'exactitude des informations renseignées sur ce formulaire et engage le tuteur à respecter le règlement départemental du transport scolaire des élèves et étudiants handicapés.

- ☐ J'autorise le Département de Seine-et-Marne à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire adapté.

Fait à : le :

Signature obligatoire du représentant légal ou de l'étudiant :



Transport scolaire des élèves ou étudiants en situation de handicap pour l'année scolaire 2025-2026

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département de Seine-et-Marne pour attribuer un droit au transport scolaire. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires impliqués dans l'organisation du service et du contrôle de sa qualité.

Les données sont conservées pendant la durée de la relation contractuelle + 7 mois afin de couvrir le semestre suivant en cas de renouvellement tardif.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter votre délégué à la protection des données :

- par mail : dpd@departement77.fr
- par courrier à l'adresse indiquée ci-dessous.



Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Flashez ou cliquez pour accéder au formulaire de plainte CNIL.

Département de Seine-et-Marne
Direction des transports – BTPH
Hôtel du Département
CS 50377 - 77010 MELUN cedex
01 64 14 77 77
ta77@departement77.fr
seine-et-marne.fr

**Maison départementale
des personnes handicapées
de Seine-et-Marne**
16, rue de l'Aluminium
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE
01 64 19 11 40
mdph77.fr